

FC ARTIFICES

Pièce jointe n°5 au dossier
d'enregistrement ICPE : Capacités
techniques et financières



Septembre 2021 – V0

Prévoir
le risque
Réduire
l'imprévu

Sommaire

1. Mission demandée	3
2. Capacités techniques	4
3. Capacités financières	5

→ Pièce jointe n°5 au dossier d'enregistrement ICPE

→ Capacités techniques et financières

1. MISSION DEMANDEE

FC ARTIFICES réalise une demande d'enregistrement ICPE pour son installation de stockage de produits pyrotechniques (feux d'artifice).

La demande d'enregistrement demande une description des capacités techniques et financières au sens du 7° de l'article R. 512-46-4 du code de l'environnement.

→ Pièce jointe n°5 au dossier d'enregistrement ICPE

→ Capacités techniques et financières

2. CAPACITES TECHNIQUES

L'entreprise FC ARTIFICES est composée :

- D'un Président Directeur Général
- De deux artificiers C4-T2

L'entreprise dispose des moyens techniques suivants :

- Ordinateur portable
- Transpalettes manuels
- Véhicule ADR
- Matériel inerte
- Équipement de mise en liaison conforme aux bonnes pratiques de la profession.

→ Pièce jointe n°5 au dossier d'enregistrement ICPE

→ Capacités techniques et financières

3. CAPACITES FINANCIERES

Le document « PJ 5 Annexe » est une attestation de la banque indiquant que le compte de la société FC ARTIFICES fonctionne sans incident et à l'entière convenance de la banque depuis son ouverture en date du XX/XX/XXXX.

OU

Les derniers résultats de l'entreprise FC ARTIFICES sont les suivants :

Tableau 1 : Résultats de l'entreprise sur les dernies exercices

	2019	2020
Chiffre d'affaires	XXX €	XXX €
Résultats d'exploitation	XXX €	XXX €
Bénéfices sur l'exercice	XXX €	XXX €

Les travaux prévus sont ceux des 6 cellules maçonnées pour accueillir les activités de mise en liaison pyrotechnique et de stockage dans les meilleures conditions. Les travaux correspondants ont été chiffrés et seront débutés dès l'obtention de l'arrêté d'enregistrement.

Les capacités financières de l'entreprise sont en adéquation avec les enjeux liés à la protection de l'environnement (mise en conformité requise au travers du présent dossier de régularisation, maîtrise et surveillance des effets potentiels, entretiens, contrôles des installations...).



Siège social

37 avenue de Beaulieu
63122 CEYRAT

Bureau Est

Michel PERRIER

06 84 52 48 98

michel.perrier@amarisk.fr

Bureau Ouest

Jean DREYFUS

06 30 10 19 24

jean.dreyfus@amarisk.fr



**Prévoir
le risque**

**Réduire
l'imprévu**